

COMMUNIQUÉ

L'ARGENT DES POUBELLES POUR BOUCLER LE BUDGET DE VALLEE SUD GRAND PARIS

« Le 5 février 2021, 2 associations et collectifs et 31 conseillers municipaux et territoriaux de 8 des 11 villes du territoire Vallée Sud Grand Paris, ont envoyé une lettre commune à M. Jean-Didier Berger, président du territoire, pour lui demander de retirer les délibérations potentiellement illégales concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) adoptées le 16 décembre dernier au conseil du territoire.

En effet, ces délibérations ont pour conséquence une collecte de 5,4 M€ de taxe d'enlèvement des ordures ménagères en trop en 2021, ce qui est potentiellement illégal et pourrait porter un préjudice grave au budget du territoire. Nous considérons que ce sont les allégations sans fondement du président lors de ce conseil qui ont induit les conseillers en erreur et les ont incités à voter ces délibérations.

Afin de ne pas prendre le risque de voir le territoire condamné, nous avons demandé au président de retirer ces délibérations et de les refaire adopter une fois mises en conformité avec la loi. S'il ne répondait pas favorablement à notre requête, il serait entièrement responsable des conséquences d'une accusation devant un tribunal administratif, ce que nous estimons probable et légitime.

De plus, depuis 2018, c'est au total 32 M€ qui ont été ainsi collectés abusivement sous sa présidence. Nous lui demandons dans cette lettre des explications sur l'utilisation de cet argent, soit environ 200 EUR par contribuable du territoire.

La transparence sur la collecte et l'utilisation de l'argent public est un devoir de la plus haute importance envers les contribuables. Il n'est pas acceptable de prétendre ne pas augmenter les impôts si c'est pour augmenter et utiliser illégalement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. »

Contacts presse :

Clamart : Didier DINCHER - didierdincher@lilo.org

Antony : David MAUGER - david.mauger@antonyterrecitoyenne.org

Bourg-la-Reine : Christophe BONAZZI - bonazzi@orange.fr

Fontenay-aux-Roses : Gilles MERGY - gilles.mergyfar@gmail.com

Montrouge : Gala VELOSO - gala.veloso@orange.fr

Plessis-Robinson : Christophe LEROY - leroy.chphe@noos.fr

Signataires :

Conseillers territoriaux VSGP

Didier Dincher (Clamart)
David Mauger (Antony)
Gilles Mergy (Fontenay aux Roses)

Conseillères et conseillers municipaux

Isabelle Rémy-Largeau (Antony)
Olivier Parisi (Antony)
Sylviane Aschehoug (Antony)
Irène Huard (Antony)
Christophe Bonazzi (Bourg-la-Reine)
Michèle Canet (Chatenay)
Stéphane Dieudonné (Chatenay)
N'Deye Maty Sene (Chatenay)
Roland Marzuoli (Chatenay)
Julien Peyrard (Chatenay)
Agnès Hartemann (Clamart)
Pierre Carrive (Clamart)
Nathalie Mangeard-Bloch (Clamart)
Philippe Saunier (Clamart)
Christine Genty (Clamart)
David Huynh (Clamart)
Léa-Iris Poggi (Fontenay-aux-Roses)
Maxime Messier (Fontenay-aux-Roses)
Astrid Brobecker (Fontenay-aux-Roses)
Jean-Yves Sommier (Fontenay-aux-Roses)
Pauline Le Fur (Fontenay-aux-Roses)
Pierre Kathola (Fontenay-aux-Roses)
Sonia Gouja (Fontenay-aux-Roses)
Nathalie Launay (Plessis-Robinson)
Christophe Leroy (Plessis-Robinson)
Gala Veloso (Montrouge)
Cyril Pasteau (Montrouge)
Philippe Szykowski (Sceaux)

Association et collectif

L'association Clamart Citoyenne
représentée par ses co-présidents Philippe Berthelier et Valérie Pommot
Collectif Antony Terre Citoyenne